



Feuille de route 2030

Nom de l'écosystème :

Thématique(s) :

Introduction

La Métropole a lancé en janvier 2025 la COP Rouen 2030 avec pour objectif de poursuivre et d'amplifier la dynamique de mobilisation territoriale engagée dans le cadre de sa COP21 en 2017 et de permettre à tous de contribuer à la préparation du plan d'action Air Énergie Climat.

La Métropole Rouen Normandie a mis en place à partir de 2017 une dynamique d'engagement des acteurs locaux autour d'une stratégie territoriale de transition nommée la « COP 21 Rouen Normandie ». En 2019, elle s'est dotée d'un plan d'action ambitieux : son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). En déclarant l'urgence climatique en 2021, elle a renforcé son ambition dans le but d'agir pour protéger notre planète tout en améliorant notre cadre de vie.

Depuis fin 2022, le Plan Climat Air Énergie Territorial a été mis en révision, avec l'objectif ambitieux d'atteindre la neutralité carbone en 2050 au plus tard et de s'adapter au changement climatique. Ce nouveau plan d'actions fixera les actions nécessaires à mettre en place d'ici 2032. Cette révision se fait en même temps que celle du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), le document d'urbanisme qui fixe les orientations d'aménagement à l'horizon 2050, dans un document global intitulé « SCoT AEC », abordant également les enjeux de préservation de la biodiversité et d'artificialisation des sols. Ce document traduit aussi la vision prospective du territoire à l'horizon 2050 qui a été conçue et débattue en 2024 : un projet de territoire pour un avenir durable. C'est sur cette base que débute, avec le lancement de la COP Rouen 2030, le travail d'élaboration du plan d'actions Air Énergie Climat, qui devra s'appuyer sur une mobilisation et un engagement renforcé des acteurs du territoire (communes, entreprises, citoyens, associations...).

I – Les objectifs de la stratégie territoriale Air Énergie Climat

À l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs du plan d'actions Air-Energie-Climat visent à l'horizon 2050 à :

- Atteindre la neutralité carbone

- Réduire les consommations énergétiques du territoire
- Augmenter la production d'énergie renouvelable et de récupération
- Améliorer la qualité de l'air
- Adapter le territoire au changement climatique
- Lutter contre la perte de biodiversité et l'artificialisation des sols

A ces objectifs, s'ajoute cinq défis territoriaux qui synthétisent les questions sociétales posées par les objectifs :

- Sobriété
- Justice environnementale
- Cohésion sociale et territoriale
- Changement de modèle
- Prospérité soutenable

II - Présentation de l'écosystème

1. Descriptif de l'écosystème et de son contexte

La transition écologique et sociale nécessite un changement de modèle économique. En effet, aujourd'hui on ne sait pas produire un point de PIB sans détériorer notre écosystème naturel, or la croissance économique reste également nécessaire pour éradiquer la pauvreté et réduire les inégalités.

L'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC) vise à découpler la création de valeur de la consommation des ressources matérielles. Elle s'appuie pour cela sur le développement des effets utiles de l'activité économique rendu possible par le développement des ressources immatérielles. Cette approche rompt avec le modèle économique dominant qui assimile la création de valeur aux volumes de biens produits et à la traduction financière de celui-ci plutôt qu'aux services réellement rendus.

Le Club INNÉ cherche à impulser des transformations des modèles économiques mis en œuvre en Normandie afin d'aider le tissu économique à progresser sur une trajectoire de développement en adéquation avec l'objectif de découpler création de valeur/ consommation des ressources matérielles.

2. Membres de l'écosystème

Pour cela il rassemble toute organisation contribuant à l'activité économique : entreprises (TPE,PME), les acteurs de l'ESS , associations, territoires, cabinets de conseil et d'études etc.) soucieuse de contribuer à la transition écologique et sociale.

L'approche territoriale est bien entendu centrale dans la démarche du Club INNÉ compte tenu d'une part de l'importance de la coopération au sein d'un territoire pour y développer des ressources immatérielles et d'autre part du rôle essentiel des décideurs publics dans l'économie locale.

Le réseau et les acteurs qui contribuent aux actions du Club INNÉ sont principalement sur la Métropole de Rouen au Conseil de Développement Durable de laquelle il participe.

Le Club INNÉ soutient le programme COOPP'TER en Normandie, qui est un programme de recherche-intervention pour le développement durable des territoires en se référant à l'EFC.

Le Club inné participe au conseil de développement durable de la Métropole.

Quelques relais (notamment dans les territoires COOPTER et auprès d'autres réseaux) étendent nos champs d'action sur Caen / Le Havre / Vernon / Evreux / Alençon.

III - Les actions existantes sur la transition social-écologique

L'EFC cherche à consolider une trajectoire de développement plus en phase avec les enjeux de transition

Le club INNÉ aide les acteurs économiques à revisiter leur modèle économique en questionnant ce qui, dans leur activité, contribue à générer des effets utiles pour leurs clients, leurs partenaires, et plus généralement pour le fonctionnement harmonieux du territoire.

Cela fait notamment l'objet d'une feuille de route conventionnée avec l'ADEME et la Région Normandie construite sur 4 axes :

Axe 1 – Faire connaître la pertinence et les vertus de l'EFC

- **Action 1.2 -**
Organiser les rencontres de l'EFC en Normandie - chaque année. C'est un rendez-vous annuel au cours duquel l'avancement des actions menées par le Club ou auxquelles le Club contribue, sont présentées. Le but étant de tenir informés les acteurs qui s'intéressent à la transition écologique et sociale, de la contribution de notre écosystème à cette transition. C'est aussi un moyen de créer du lien entre ces acteurs et de déceler les synergies et coopérations possibles entre eux.
- **Action 1.3 –** Poursuivre l'organisation de réunions publiques présentant :
 - Des témoignages d'entreprises, de projets : L'objectif poursuivi est double, il s'agit de valoriser les acteurs économiques qui explorent de nouvelles voies afin de contribuer davantage à la transition écologique et sociale et par un éclairage d'experts de l'EFC d'acculturer ces acteurs économiques et le public qui s'y intéressent à ce qui se joue dans leur activité comme leviers de performance. Cela se traduit par l'organisation de réunions publiques au cours desquelles des responsables d'entreprises ou de projets témoignent de leurs expériences et des experts analysent à la lumière de l'EFC les leviers et les freins de leur démarche.
 - Des travaux menés par le club, la fresque de l'économie... : l'objectif est de faire connaître les activités du Club INNÉ et ce qu'elles peuvent apporter aux acteurs locaux. Des rencontres thématiques sont organisées autour ces activités sous forme d'ateliers qui donnent lieu à des échanges permettant à chacun de comprendre les enjeux des modèles économiques des organisations ;
- **Action 1.4 -** Valoriser les travaux des projets territoriaux, notamment ceux de COOP'TER. L'objectif est de faire connaître les ressorts de ces projets territoriaux et en particulier les Écosystèmes Coopératifs Territorialisés (ECT) ainsi que la démarche la démarche COOP'TER qui est nationale et soutient notamment la formation d'ECT. C'est ici encore au travers de témoignages et d'éclairages d'experts de l'EFC que cette action se réalise ;
- **Action 1.5**
Sensibiliser sur l'EFC : à partir d'analyses de dynamiques économiques à l'œuvre il s'agit d'approfondir certains thèmes qui composent le référentiel EFC (la coopération, les externalités, les ressources immatérielles etc.) avec des temps de formation, d'ateliers thématiques. Cela peut faire l'objet de rencontres plénières ou s'inscrire dans

l'accompagnement de projets.

- **Action 1.6**
Concevoir des dispositifs de diffusion afin de mieux faire connaître le Club INNÉ et l'EFC.
Au-delà des rencontres qui restent des actions ponctuelles, il est important que nos activités puissent être portées à la connaissance du plus grand nombre possible pour susciter l'intérêt nécessaire à leur déploiement.

Axe 2 – Impulser et soutenir les trajectoires de transformation des organisations, de projets territoriaux

Cet axe vise à aider les organisations qui le souhaitent, à comprendre ce qui se joue dans leur activité, à identifier les leviers sur lesquels agir pour rendre leur modèle économique plus à même de tenir compte des enjeux de la transition.

- **Actions 2.1** - Animation d'ateliers en co-organisation avec des acteurs (type réseaux d'entreprises, têtes de réseau, EPCI...).
- **Actions 2.2** – Poursuivre des parcours d'accompagnement collectifs et individuels de dirigeants - Parcours de transformation de modèles économiques s'étalant sur une durée de 12 à 18 mois
- **Actions 2.3** - Démultiplier des formations pour découvrir l'EFC ou sa mise en application sur certaines briques de l'EFC à destination des dirigeants d'entreprises, des associations et des agents de collectivités.
- **Actions 2.4** – Pérenniser des accompagnements post-parcours avec les entreprises des deux premiers parcours, et ceux des autres parcours suivants pour consolider les trajectoires et tenir le cap. Après avoir terminé un parcours il convient d'assurer un suivi de la mise en œuvre des transformations souhaitées. Ce suivi est animé par le Club INNÉ mais il s'agit aussi et surtout d'échanges entre pairs sur les expériences de chacune des organisations concernées.

Axe 3 - Contribuer à la mise en mouvement et la coopération des acteurs Normands

- **Action 3.1** - Rencontrer des acteurs type têtes de réseau, structures d'intermédiation, club d'entreprises ..., pour leur faire connaître l'EFC afin qu'ils démultiplient dans leurs réseaux cette connaissance et l'intérêt que cela peut présenter pour leurs ressortissants.
- **Action 3.2** - Monter des projets communs avec ces acteurs - Plusieurs dispositifs solides sont montés au fil du temps pour renforcer nos actions : avec l'ÉcoDesign Hub Normand (parcours d'orientation), avec la Manufacture des Capucins (ACT en Seine), avec l'ANBDD (Entreprises engagées pour la nature).
- **Action 3.3** - Participer à des événements coorganisés par d'autres (le tissu territorial) pour créer des liens entre ces dynamiques et l'EFC - une quarantaine de participations par an
- **Action 3.4** - Participation au Réseau Régional NECI avec les associations et acteurs de l'économie circulaire.

- **Action 3.5** - Favoriser et soutenir l'émergence de projets multi-acteurs dans et entre les territoires et autour d'initiatives d'acteurs ou de dispositifs locaux (territoire zéro chomeur de longue durée, low tech, transition écologique de la culture, logement et aménagements urbains, transition alimentaire, mobilités ...)

Axe 4 - Développer une communauté qualifiée et engagée autour de l'EFC

- **Action 4.1** - Mettre en place des espaces de réflexions thématiques, d'échanges et de propositions d'action (type Atelier Valeur) sur des sujets RSE, ACV, bien vivre alimentaire, mobilité, transition agricole, vie des sols, réemploi, énergies...
- **Action 4.2** - Participer aux initiatives portées par l'Institut Européens de l'EFC et les autres clubs EFC territoriaux
- les 12 associations / clubs régionaux sont fédérés par l'Institut de l'EFC, plusieurs réseaux nationaux rassemblent une communauté de dirigeants et de territoires embarqués dans une nouvelle dynamique économique.
- **Action 4.3** – Continuer à développer des liens avec l'Enseignement Supérieur et la Recherche
- Avec des conférences et des cours destinés aux étudiants et avec les enseignants de toutes disciplines.

IV – Notre contribution



En quoi sommes-nous concernés pour agir sur les objectifs du territoire (cf partie I) ?

Nous sommes convaincus que la technologie aussi performante puisse-t-elle être ne permet pas à elle seule d'atteindre les objectifs du territoire. Le comportement des acteurs qui est guidé par les modèles économiques, doit évoluer pour rendre effective l'atteinte de ces objectifs.

“on ne cherche pas à développer l'EFC, on cherche à soutenir des dynamiques économiques sur un territoire “

On s'appuie sur l'EFC pour le faire : La finalité c'est de trouver des modèles économiques plus à même de contribuer à rendre le monde désirable.

Association loi 1901, le Club Inné agit dans le sens de l'intérêt général et de façon désintéressée. Nous avons la capacité d'agir auprès de la puissance publique pour défendre un projet de société qui vise l'épanouissement et la santé des personnes et la création de valeur centrée sur une économie servicielle (au sens de rendre service), les usages et les besoins fonctionnels.

Notre contribution pour atteindre les objectifs visant à la neutralité carbone en 2050

Indiquer des actions, l'objectif auquel elles se réfèrent, le descriptif et les modalités de mise en œuvre et de suivi

Le Club Inné prend en charge la gestion des tensions entre les objectifs de développement durable et le besoin économique incontournable pour les entreprises. Les objectifs de développement durable et de décarbonation sont incontestables et nécessaires mais il est essentiel de s'atteler aux difficultés que cela engendre pour les acteurs économiques. Le monde économique est soumis à des injonctions contradictoires : Créer de la valeur, produire toujours davantage et faire preuve de sobriété ! Pour sortir de cette contradiction il faut changer de logique et faire que la valeur créée ne soit pas la conséquence du volume produit mais de la qualité des services rendus. C'est le modèle économique qu'il faut revisiter pour y parvenir. Les pouvoirs publics ont le légitime souci de créer les conditions pour que les entreprises puissent prospérer, le club INNÉ se propose d'apporter son concours à cet objectif.

Le Club Inné accompagne au changement de modèle économique en partant du déjà-là des entreprises, nous faisons le chemin pour rejoindre l'acteur là où il est avec ses contraintes et ses enjeux pour construire une trajectoire dans le sens d'un développement durable.

- Nous accompagnons les acteurs publics dans leurs démarches servicielles, dans la prise en considération des usages et dans leur capacité à piloter la coopération entre les acteurs
- Nous essayons d'atteindre le maximum d'acteurs pour les sensibiliser et les mettre en mouvement autour des enjeux écologiques
- Nous portons des expérimentations en animant des écosystèmes d'acteurs pour impulser des dynamiques de coopération.
- Nous accompagnons des entreprises dans la transformation de leur modèle économique en identifiant et en révélant des leviers de développement qui prennent en considération les enjeux environnementaux.

Nos besoins vis-à-vis d'autres acteurs et de la puissance publique



- **Mobilisation des acteurs économiques, des agents des collectivités, des élus et des entreprises autour des sujets portés par l'EFC:** économie, transition écologique, coopération.

Le club Inné a besoin d'être identifié, repéré et sollicité, il ne saurait le faire sans l'appui de la Métropole Rouen Normandie.

Le Club a besoin d'audience (élus, entreprises, agents, associations) pour sensibiliser aux dynamiques économiques qui peuvent aller dans le sens d'un développement durable. Les sollicitations (montage d'événements communs, participation à des temps forts de la collectivité, animations sur-mesure...) et la co-construction d'espaces de discussions, le relais de la Métropole sont nécessaires à la dynamique du club.

- **Sortir de la logique de prestation de service pour une forme de co-construction :**
Le Club INNÉ a besoin de confronter ses retours d'expériences avec le point de vue

des acteurs concernés dans une **démarche de réflexivité, et d'évaluation**, notamment avec les collectivités.

- **Investissement en temps, pilotage et soutien de la coopération entre les acteurs**

Le Club et ses partenaires réunissent et travaillent quotidiennement les liens entre les acteurs, il a besoin de **lieux, d'espaces d'intermédiations** investis par la Métropole.

- **Un glissement de la posture de commande** : pour faire sortir de la relation de prestation et des rapports de domination qui peuvent s'opérer dans la relation contractuelle (et qui peuvent générer des rapports de concurrence sur le territoire), le Club et les associations ont besoin de co-construire avec la Métropole, d'expérimenter d'autres façons de faire et de sensibiliser à la coopération.

- **Sortir de la logique de silo** induit par les compétences territoriales : en passant d'une logique de compétence / thématique / champ d'action à une logique de sphère fonctionnelle, le Club inné aurait davantage de facilité à impulser des dynamiques d'action territoriales multi-acteurs.

Calendrier prévisionnel

note : notre convention ADEME-Région prend fin en 2027

Action	Indicateurs de suivi	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Faire connaître la pertinence et les vertus de l'EFC	nombres de personnes sensibilisées	X	X	X					
Rencontres normandes de l'EFC à Rouen	nombre de participants		X						
plénières du Club Inné	nombre de participants	X	X	X					
Ateliers	nombre de participants	X	X	X					
fresque de la transition économique	nombre de participants	X	X	X					
Formations	nombre d'heures de formation	X	X	X					
impulsion / accompagnement de projets	nombre de projets transformés en dispositifs territoriaux	X	X	X					

Accompagnements individuels et collectifs des entreprises	nombre d'entreprises financées par l'ADEME	x	x	x					
Développer une communauté qualifiée et engagée autour de l'EFC	nombre d'adhérents	x	x	x					
ACT en Seine	Nombre d'entreprises qui atteignent les objectifs de la stratégie nationale et régionale bas carbone	x	x	x					
Entreprises engagées pour la nature	nombre d'entreprises qui tiennent le cap au bout de deux ans	x	x	x					
Soutenir la transition des organisations culturelles	nombre d'organisations culturelles participant au mouvement	x	x	x					

Fait à _____ le _____

Signatures